



MEMO PAIEMENTS
STAGES, FORMATIONS, COMPETITIONS
Saison 2025-2026



► COMITES DEPARTEMENTAUX

Pour les stages, les animations et les compétitions départementales, le paiement sera à effectuer à réception de la facture. Nous vous remercions de nous préciser le numéro de celle-ci et votre club.



► COMITE REGIONAL DE NORMANDIE DE GYMNASTIQUE

Pour les formations de juges, d'animateur, les stages et les compétitions régionales, le paiement sera à effectuer à réception de la facture. Nous vous remercions de nous préciser le numéro de celle-ci et le numéro du compte client.

Notre IBAN est le suivant :

FR76 1027 8021 4900 0209 5520 134

BIC *C M C I F R 2 A*



► FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE

Pour les compétitions nationales, le paiement sera à effectuer à la Fédération avant la compétition.

*Pour de plus amples renseignements, vous pouvez
contacter le siège fédéral au 01 48 01 24 48
service comptabilité*



**Nous restons à votre disposition pour tout
renseignement complémentaire.**

**Nous vous souhaitons une belle saison sportive
couronnée de succès !**